

Communiqué de presse

Élection à la syndiculture de Morges : Mme Mélanie Wyss élue tacitement

Dans le délai fixé à ce mardi 6 avril 2021 à 12 h, le Greffe municipal de la Commune de Morges a enregistré 1 seule candidature pour l'élection à la syndiculture.

Il s'agit de Mme Mélanie Wyss (PLR), sur la liste intitulée PLR, vert'libéral, Entente morgienne et UDC, née en 1981 et Conseillère municipale en place depuis 2016, qui est donc élue tacitement pour la législature 2021-2026.

Le Greffe municipal

Morges, le 6 avril 2021

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Giancarlo Stella, secrétaire municipal, tél. + 41 (0)78 860 40 24
